

ATELIER 2

SUIVIS FINANCIERS ET CLOTURE D'EXERCICE



Sommaire

Les chemins d'accès
pour préparer
votre clôture



- 1. INTRODUCTION**
- 2. LE BUDGET PLAN DE FORMATION**
 - ❖ LA COTISATION
 - ❖ LE SUIVI DE L'UTILISATION DES RECETTES
- 3. LES SUIVIS FINANCIERS**
 - ❖ LES DENM 2021 / LA TRANSFORMATION DE LA FORMATION ET LA CONTRIBUTION ANFH COVID
 - ❖ LE SUIVI FINANCIER
- 4. LES EDITIONS DE PREPARATION DE LA CLOTURE D'EXERCICE**
- 5. LES DENM 2022**

01

INTRODUCTION

Une clôture d'exercice se prépare tout au long de l'année et concerne TOUS les postes budgétaires.

Depuis la connexion des établissements sous GE et GEA, certaines opérations ne peuvent plus être effectuées en délégation (saisir les DAPEC, solder les lignes d'engagements, saisir les candidatures et les suivis de présence...).

Seul l'établissement peut agir avant la date de blocage des saisies qui est une date comptable non modifiable, fixée aux alentours du 20 janvier N+1 (*Période de janvier N+1 = journée complémentaire*).

Clôturer un exercice, c'est solder TOUS les dossiers de formation (DAPEC) et toutes les natures de dépenses : Déplacement / Enseignement / Traitement.

Un maximum d'opérations de clôture doit être anticipé afin de parer à certains aléas (*absence pour congés, maladie, ...*)

02

LE BUDGET PLAN DE FORMATION

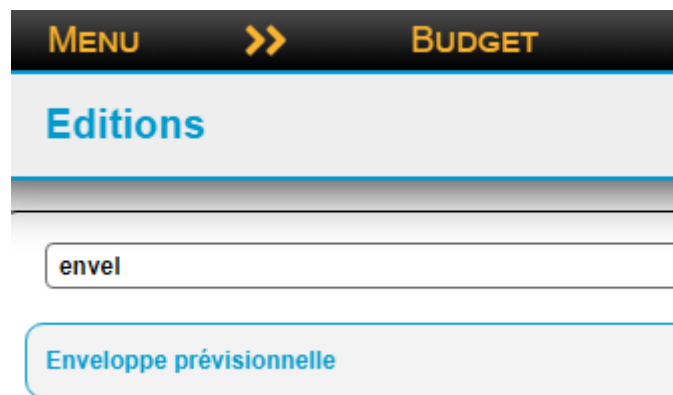
LA COTISATION 2,1 %

L'enveloppe prévisionnelle est réajustée à chaque versement mensuel de vos cotisations.

Le règlement des factures s'effectue dans la limite des cotisations encaissées, avec une autorisation de dépassement selon les périodes de :

- 3 mois de cotisations prévisionnelles durant la période du 01/01 au 30/09
- 1 mois de cotisations prévisionnelles durant la période du 01/10 au 30/11
- 0 durant la période du 01/12 jusqu'à la fin de la journée complémentaire.

GE – MENU/BUDGET/ENVELOPPE PREVISIONNELLE



Toutes les éditions sont aussi disponibles sous Menu/Toutes éditions

GEA – MENU/PLAN/EDITIONS GE allégé/ ENVELOPPE PREVISIONNELLE



Exemple :

Enveloppe prévisionnelle exercice 2022 - Enveloppe prévisionnelle par établissement

- Exercice civil : 2022

Mois référence	Enveloppes prévisionnelles	Enveloppes encaissées	Enveloppes réajustées	Ecart Enc/Prev	Ecart en % Enc/Prev
PLAN Ets					
Janvier	4 753,24	4 179,05	4 179,05	-574,19	-12,08 %
Février	4 248,85	4 145,02	4 145,02	-103,83	-2,44 %
Mars	5 661,15	3 923,41	3 923,41	-1 737,74	-30,70 %
Avril	4 095,83	4 931,03	4 931,03	835,20	20,39 %
Mai	4 172,77	3 857,84	3 857,84	-314,93	-7,55 %
Juin	4 438,64	3 955,78	3 955,78	-482,86	-10,88 %
Juillet	4 414,70	4 201,46	4 201,46	-213,24	-4,83 %
Aout	4 422,40	4 084,43	4 084,43	-337,97	-7,64 %
Septembre	4 159,94	0,00	4 159,94	0,00	0,00 %
Octobre	4 610,48	0,00	4 610,48	0,00	0,00 %
Novembre	4 264,24	0,00	4 264,24	0,00	0,00 %
Décembre	4 967,82	0,00	4 967,82	0,00	0,00 %
Total Poste :	54 210,06	33 278,02	51 280,50	-2 929,56	
Total Etablissement :	54 210,06	33 278,02	51 280,50	-2 929,56	
Total Général :	54 210,06	33 278,02	51 280,50	-2 929,56	

LE SUIVI DE L'UTILISATION DES RECETTES

Cette édition donne une vision annuelle de l'utilisation des fonds de formation et de l'état du disponible (solde)

GE – MENU/BUDGET/SUIVI DE L'UTILISATION DES RECETTES ETABLISSEMENT



GEA – MENU/PLAN/EDITIONS GE allégé/SUIVI DE L'UTILISATION DES RECETTES ETABLISSEMENT



LE SUIVI DE L'UTILISATION DES RECETTES

Exemple :

Suivi de l'utilisation des recettes établissement - Par établissement



- Exercice civil : 2022
- Date d'arrêt : 26/09/2022
- Postes budgétaires : PLAN Ets

A la clôture d'exercice solde comptable = nouveau solde

Poste	CGF	Report autorisé	Enveloppes réajustées	RCE	Recettes de l'année	ARF N	Solde comptable	Accordé non engagé	Solde provisionnel	Attente de décision + déc. reportées	Nouveau solde	ARF N + 1	Solde reportable	Solde non reportable	Total ARF N++	Enveloppes encaissées
PLAN Ets	SG	12 710,35	51 280,50	0,00	63 990,85	58 747,05	5 243,80	860,87	4 382,93	0,00	4 382,93	22 242,45	5 243,80	0,00	40 651,01	33 278,02
Total Etablissement :		12 710,35	51 280,50	0,00	63 990,85	58 747,05	5 243,80	860,87	4 382,93	0,00	4 382,93	22 242,45	5 243,80	0,00	40 651,01	33 278,02
Total Général :		12 710,35	51 280,50	0,00	63 990,85	58 747,05	5 243,80	860,87	4 382,93	0,00	4 382,93	22 242,45	5 243,80	0,00	40 651,01	33 278,02

Votre budget

Votre solde

Report 2021 Engagement des DAPEC pluriannuelles à N-1 dans la limite du solde N-1

Montant 83 % des cotisations encaissées et provisionnelles Enveloppe réactualisée une fois par mois (en fonction des cotisations versées) puis chaque semaine lors de la journée complémentaire

Montant de toutes les DAPEC engagées sur l'année N

Montant des DAPEC accordées par l'ANFH mais non engagées par l'établissement.
Cette colonne doit être égale à « 0 » à la clôture d'exercice

Montant des groupes sans décision ou avec décision 3 ou 7
Cette colonne doit être égale à « 0 » à la clôture d'exercice

Montant total des engagements N+1 des DAPEC pluriannuelles

Montant total des engagements des DAPEC sur les exercices suivants

Report dans la limite du solde comptable ,
Si solde comptable ≤ à ARFN++
Report = solde
Si solde comptable ≥ à ARFN++
Report = montant ARF N++

03

LES SUIVIS FINANCIERS

LES DENM 2021 (dépenses engagées non mandatées)

Il est important de nous transmettre rapidement les factures liées à des sessions 2021 (ou 2020) des DENM constituées à la clôture d'exercice N-1 (ou N-2).

Pour mémoire, ces DENM doivent être apurées avant le 30 juin de l'année suivant leur constitution ; il convient de réclamer les factures manquantes dans les plus brefs délais.

Pour demander le report de ces DENM, si les factures ne sont pas parvenues à l'ANFH **avant la semaine 50**, l'établissement devra le signaler par courrier ou par mail.

Si la DENM n'a plus lieu d'être, il faut informer l'ANFH par courrier ou par mail en justifiant la demande d'annulation.

En l'absence de justificatifs au terme de 2 années pleines ou du courrier de demande de report, la DENM peut être annulée par la délégation.

LA TRANSFORMATION DE LA FORMATION ET LA CONTRIBUTION ANFH COVID

Avec la crise sanitaire, les établissements ont eu la possibilité de constituer en 2020 et en 2021 une DAPEC concernant la transformation des conditions de la formation (TF - achat de matériel) et en 2021 une DAPEC contribution ANFH COVID (CC).

Ces DAPEC, si elles n'ont pas été soldées à ce jour, apparaissent en « ED » dans les DENM 2021.

- Pour régler la DAPEC TF, il convient de nous faire parvenir la ou les factures correspondantes des prestataires (comportant cachet de l'établissement et signature du directeur).
- Pour régler la DAPEC contribution ANFH COVID (CC), il convient de nous faire parvenir un titre de recettes correspondant au montant engagé. Il ne sera pas demandé de joindre la ou les factures correspondantes.

Les DENM provenant des dépenses prévues liées à la transformation de la formation (TF) et à la contribution ANFH COVID (CC) devront être soldées avant la semaine 50 de 2022.

Aucun report ne sera prévu pour ces dépenses non soldées.

LES DENM 2021

GE – MENU/PLAN/EDITIONS/
SUIVI DES DENM PLAN/FMEP/DPCM/ESAT

MENU >> PLAN

Editions

DENM

Suivi des DENM PLAN / FMEP / DPCM / ESAT



GEA – MENU/PLAN/EDITIONS GE allégé/
SUIVI DES DENM PLAN/FMEP/DPCM/ESAT

MENU >> PLAN

Editions GE allégé

DENM

Suivi des DENM PLAN / FMEP / DPCM / ESAT

Suivi des DENM PLAN / FMEP / DPCM / ESAT

Critères

Exercice* : 2021 x v

Date d'arrêté : 26/09/2022

Situation : ED x v

Poste budgétaire : Sélectionner un élément...

Choisir « ED »
dans le critère
situation

Exemple :

Suivi des DENM PLAN / FMEP / DPCM / ESAT - Détaillé par établissement

- Etablissements :
- Exercice : 2021
- Date d'arrêté : 26/09/2022
- Situation : ED

DAPEC	Gpe	Date début	Date fin	Intitulé de la formation	Nat.	Sit.	Montant DENM	Reprise paiement	Solde	Report DENM	Cumul annulation	Reste à payer	Gestio nnaire éta bli ssem ent	Gestio nnaire GHT
PLAN Ets														
2021/54	1	22/11/2021	01/04/2022	DU AMELIORATION ET PRISE EN CHARGE DU DIABETE DE TYPE 2	E	ED	500,00	0,00	500,00	0,00				
2021/99999	1			TRANSFORMATION DE LA FORMATION	E	ED	7 200,00	6 814,74	385,26	0,00				
Total Poste :							7 700,00	6 814,74	885,26	0,00				
Total Etablissement :							7 700,00	6 814,74	885,26	0,00				
Total Général :							7 700,00	6 814,74	885,26	0,00				

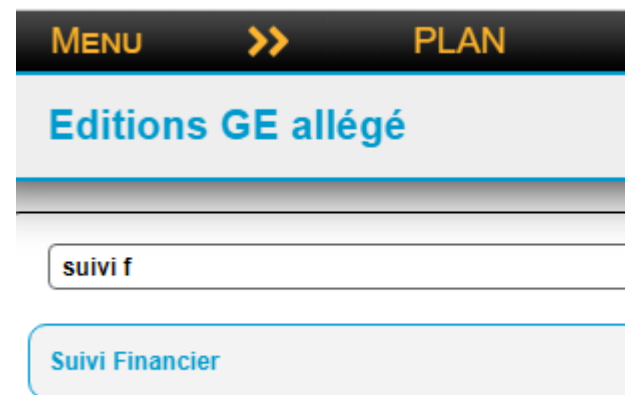
LE SUIVI FINANCIER

Cette édition donne une vision détaillée par nature de frais, des prévisions, engagements et charges en cours par DAPEC

GE – MENU/PLAN/EDITIONS/SUIVI FINANCIER



GEA – MENU/PLAN/EDITIONS GE allégé/ SUIVI FINANCIER



- Date d'arrêté : 26/09/2022
 - Exercice coût : 2022
 - Etablissements : AUV057 - ENFAN DE FRAVELLES

DAPEC	Dossier	Gpe	Poste	Nat.	Date début	Date fin	Montant initial	Montant accordé non engagé	Montant engagé	Charges payées	Charges à payer (DENM)	Montant DE	Avance en cours	Sit.	CGF	Dec.	Gesti onnai re établi ssem ent	Gesti onnai re GHT	
DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER																			
Groupe : 1 - Etudes promotionnelles																			
/ 2021 / 70001		1	FQ et CPF	D	06/09/2021	05/07/2025	4 400,00		2 400,00	1 845,00	555,00			EC	CF	1			
/ 2021 / 70001		1	FQ et CPF	E	06/09/2021	05/07/2025	7 860,00		4 775,00	4 775,00	0,00			SD	CF	1			
/ 2021 / 70001		1	FQ et CPF	T	06/09/2021	05/07/2025	31 900,00		20 930,00	18 538,00	2 392,00	2 392,00		EC	CF	1			
Total GPE - Typologie :							44 160,00		28 105,00	25 158,00	2 947,00	2 392,00							
Total DAPEC - Formation :							44 160,00		28 105,00	25 158,00	2 947,00	2 392,00							
--- / 2022 / 1 : MAITRISE DES RISQUES SANITAIRES EN RESTAURATION COLLECTIVE																			
Groupe : 1 - Développement des connaissances et de la compétence																			
--- / 2022 / 1	20220001	1	PLAN Ets	E	05/04/2022	06/04/2022	2 664,00		2 664,00	2 664,00	0,00			SD	CF	1			
Total GPE - Typologie :							2 664,00		2 664,00	2 664,00	0,00								
Total DAPEC - Formation :							2 664,00		2 664,00	2 664,00	0,00								
--- / 2022 / 2 : RECYCLAGE AFGSU NIVEAU 2																			
Groupe : 1 - Développement des connaissances et de la compétence																			
--- / 2022 / 2	20220003	1	PLAN Ets	D	14/04/2022	14/04/2022	47,80		47,80	47,80	0,00			SD	CF	1			
--- / 2022 / 2	20220003	1	PLAN Ets	E	14/04/2022	14/04/2022	450,00		450,00	450,00	0,00			SD	CF	1			
Total GPE - Typologie :							497,80		497,80	497,80	0,00								
Groupe : 2 - Développement des connaissances et de la compétence																			
--- / 2022 / 2	20220003	2	PLAN Ets	D	12/05/2022	12/05/2022	0,00		110,50	65,50	45,00			EC	CF	1			
--- / 2022 / 2	20220003	2	PLAN Ets	E	12/05/2022	12/05/2022	497,80		750,00	300,00	450,00			EC	CF	1			
Total GPE - Typologie :							497,80		860,50	365,50	495,00								
Total DAPEC - Formation :							995,60		1 358,30	863,30	495,00								

Montant initialReprésente le montant saisi avant la demande de prise en charge.**Montant accordé non engagé**Ce montant intervient après la création de la DAPEC. Il est égal au montant initial tant qu'il n'y a pas de modification des coûts. Dès que le groupe est engagé, le montant disparaît de cette colonne et apparaît dans la colonne « montant engagé ».**Montant engagé**

Confirmation du montant prévu. L'engagement représente le montant à payer sur le groupe de la formation. Il est créé lorsque la dépense est certaine.

Charges payées

Représente les montants réellement payés.

Charges à payer (DENM)

Représente le montant engagé – les charges payées

Montant D.E.

Une DE est une Demande de remboursement Etablissement. Dans le suivi financier, le montant DE correspond aux demandes en cours qui ne sont pas encore payées.

Avance en cours

Représente le montant des avances payées tant qu'elles ne sont pas régularisées.

A FAIRE :

- **pour chaque nature de dépenses : Déplacement - Enseignement - Traitement**
 - **pour tous postes budgétaires confondus**
-
- ✓ Créer, générer et engager toutes les DAPEC de l'année N. Toute formation commençant sur un exercice doit être saisie sur l'exercice
 - ✓ Annuler les formations non réalisées ou qui ne se réaliseront pas
 - ✓ Vérifier que toutes les sessions ont des dates réelles (*changer les dates des formations qui ont été reportées*), un lieu et un suivi de candidature
 - ✓ Régulariser les avances (*établir la DE agent avec ses frais réels*)
 - ✓ Vérifier les DAPEC sans accord ou différent du code décision 1 (*maintien ou annulation*)
 - ✓ Engager toutes les formations et réajuster les engagements en fonction des prévisions de dépenses réelles et ajout des lignes manquantes
 - ✓ Solder les engagements des formations « EC » sans reste à payer
 - ✓ Saisir toutes les demandes de remboursement (DE) de l'année N (*ne pas oublier l'étape de « validation des DE »*)

04

LES EDITIONS DE PREPARATION DE LA CLOTURE D'EXERCICE

Edition : LISTE DES PRISES EN CHARGE PAR NATURE ET POSTE BUDGETAIRE

Cette édition permet de vérifier que tous les dossiers ont un numéro de DAPEC et une décision en code 1 dans la colonne « Dec. » :

- DAPEC « Sans décision » : contacter l'ANFH
- DAPEC avec décision code 3 « Report d'avis » :
 - si l'organisme est à déterminer (code 2008 dans la colonne Organisme), aller renseigner l'organisme dans la DAPEC (Menu Plan/DAPEC)
 - vérifier les indications apportées dans la colonne « Obs dec ANFH »
- DAPEC avec décision code 6 « Blocage paiement » : l'organisme de formation a été modifié par l'établissement – contacter l'ANFH pour obtenir un code 1
- DAPEC avec décision code 7 « Sous réserve de financement » : mettre à jour tous les engagements afin de rentrer dans l'enveloppe ou annuler la DAPEC

GE – MENU/PLAN/EDITIONS/LISTE DES PRISES EN CHARGE PAR NATURE ET POSTE BUDGETAIRE

MENU >> PLAN

Editions

natu

Liste des prises en charge par nature et poste budgétaire



GEA – MENU/PLAN/EDITIONS GE allégé/LISTE DES PRISES EN CHARGE PAR NATURE ET POSTE BUDGETAIRE

MENU >> PLAN

Editions GE allégé

liste

Liste des prises en charge par nature et poste budgétaire

Liste des prises en charge par nature et poste budgétaire

Critères

Exercice coût* : 2022

Décisions : Sans décision x 3 - Report d'avis x 6 - Blocage paiement x 7 - Accord sous réserve de financement x

Appartenance : Sélectionner un élément...

Postes budgétaires : Sélectionner des éléments...

CRITERES A SELECTIONNER

Exemple :

Liste des prises en charge par nature et poste budgétaire pour l'exercice 2022

DAPEC	Gpe	Formation	Organisme	Siret	Dec.	Obs dec ANFH	Type Coûts	Durée	Enseignement	Déplacement	Traitement	Total
PLAN Ets												
Date CRG : 03/03/22												
... / 2022 / 28	2	JOURNEE DE SUPERVISION NAOMI FEIL	IFMR	47833868400044	3	Merci de me faire parvenir le programme	Prévu	7	3 960,00	0,00	0,00	3 960,00
/ 2022 / 317	1	DIPLOME UNIVERSITAIRE (DU) TELESUIVI DES PROTHESES IMPLANTABLES CARDIAQUES - TELECARDIOLOGIE	2008		3	Organisme de formation à déterminer	Prévu	70	1 000,00	900,00	756,00	2 656,00
Total Poste :									4 960,00	900,00	756,00	6 616,00
Total Etablissement :									4 960,00	900,00	756,00	6 616,00

Edition : SUIVI FINANCIER : sans engagement

Il convient de vérifier que toutes les DAPEC et tous les groupes soient engagés :

- ❖ Si la formation n'a pas eu lieu : annuler la DAPEC concernée
Menu/Plan/DAPEC
- ❖ Si la formation s'est déroulée ou va se dérouler : vérifier les dates, les candidatures, aller faire l'engagement (y compris pour les formations à coût 0 €)
Menu/Plan/Engagement
- ❖ Faire parvenir les demandes de remboursement à l'ANFH pour les formations qui ont déjà eu lieu
- ❖ Ne pas oublier de solder les formations gratuites, afin que soient pris en compte les suivis de candidatures dans les historiques agents ou de les annuler en cas de non réalisation

GE – MENU/PLAN/EDITIONS/SUIVI FINANCIER

MENU >> PLAN

Editions

suivi f

Suivi Financier



GEA – MENU/PLAN/EDITIONS GE allégé/SUIVI FINANCIER

MENU >> PLAN

Editions GE allégé

suivi fin

Suivi Financier

Suivi Financier

Critères

Date d'arrêt* :	26/09/2022
Exercice coût* :	2022 x v
Numéro de dossier :	
Postes budgétaires :	Sélectionner des éléments...
Typologie :	Sélectionner des éléments...
Appartenance :	Sélectionner un élément... v
Situation :	Sélectio... v
Décisions :	Sélectionner des éléments...
Date début :	
Date fin :	
Priorité :	Sélectionner un élément...
Sans engagement :	<input checked="" type="checkbox"/>

COCHER LA CASE SANS ENGAGEMENT

Edition : SUIVI DES DAPEC SANS DATES

- ❖ Si les dates ne sont pas renseignées : saisir les dates de début et de fin, engager la formation, faire parvenir les DE si la formation a eu lieu
Menu/Plan/DAPEC - Menu/Plan/Engagement
- ❖ Si la formation n'a pas eu lieu, supprimer la DAPEC
Menu/Plan/DAPEC

GE – MENU/PLAN/EDITIONS/SUIVI DES DAPEC SANS DATES



GEA – MENU/PLAN/EDITIONS GE allégé/SUIVI DES DAPEC SANS DATES



Exemple :

Suivi des DAPEC sans dates pour l'exercice 2022 - Détaillé

- Exercice coût : 2022

N° DAPEC	Dossier	Formation	Gpe	Poste	Date début	Date fin	Nature	Montant	Observation
/ 2022 / 10									
2022 / 10	20220010	LA JUSTE DISTANCE PROFESSIONNELLE	1	PLAN Ets			Déplacement	240,00	
2022 / 10	20220010	LA JUSTE DISTANCE PROFESSIONNELLE	1	PLAN Ets			Enseignement	2 100,00	
Total DAPEC :								2 340,00	
/ 2022 / 9									
2022 / 9	20220009	SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT CONNAITRE LES REPERES ESSENTIELS DE LA DEMARCHE	1	PLAN Ets			Enseignement	2 900,00	
Total DAPEC :								2 900,00	
Total Etablissement :								5 240,00	

Edition : LISTE DES SESSIONS SANS SUIVI OU SANS CANDIDATURES

- ❖ Saisir et accorder toutes les candidatures inscrites sur les DAPEC
Menu/Plan/Candidature
- ❖ Effectuer le suivi de toutes les candidatures inscrites sur les DAPEC
Menu/Plan/Suivi candidature

GE – MENU/TOUTES EDITIONS/LISTE DES SESSIONS SANS SUIVI OU SANS CANDIDATURES



GEA – MENU/PLAN/EDITIONS GE allégé/LISTE DES SESSIONS SANS SUIVI OU SANS CANDIDATURES



Exemple :

Liste des sessions sans suivi ou sans candidatures

- Exercice session : 2022

Dossier (Numéro)	N° DAPEC	Formation	Groupe (Numéro)	Gestionnaire	Module (Numéro)	Session (Exercice)	Session (Numéro)	Date début	Date fin	Session (Durée)	Dec.	Sit.	Agents prévus	Fond Propre Ets
ACCOMPAGNEMENT_FIN_VIE	058 / 2022 / 90018	AFG - ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE	1		1	2022	12	17/11/2022	18/11/2022	14	1	EC	0	N
ACCOMPAGNEMENT_FIN_VIE	058 / 2022 / 90018	AFG - ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE	1		1	2022	13	13/12/2022	13/12/2022	7	1	EC	0	N
ASH_2022_M ODULE_1	058 / 2022 / 90020	AFG / PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE FONCTION D ASH - MODULE 1 : CONNAISSANCE DU MILIEU INSTITUTIONNEL	1		1	2022	5	20/09/2022	20/09/2022	7	1	EC	0	N
ASH_2022_M ODULE_1	058 / 2022 / 90020	AFG / PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE FONCTION D ASH - MODULE 1 : CONNAISSANCE DU MILIEU INSTITUTIONNEL	1		1	2022	6	29/09/2022	29/09/2022	7	1	EC	0	N
ASH_2022_M ODULE_2	058 / 2022 / 90022	AFG / PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE FONCTION D ASH - MODULE 2 : DEMARCHE DE SOINS QUALITE	1		1	2022	3	03/11/2022	04/11/2022	14	1	EC	0	N
ASH_2022_M ODULE_2	058 / 2022 / 90022	AFG / PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE FONCTION D ASH - MODULE 2 : DEMARCHE DE SOINS QUALITE	1		1	2022	4	10/11/2022	10/11/2022	7	1	EC	0	N
CONNAITRE_VIEILLISSEMENT	058 / 2022 / 90017	AFP / CONNAITRE LE VIEILLISSEMENT POUR AMELIORER LA PRISE EN CHARGE DU RESIDENT	1		1	2022	1	17/10/2022	18/10/2022	14	1	EC	0	N
MANUTENTION_PERS_DEPENDANTES	058 / 2022 / 90019	AFG/ MANUTENTION DES PERSONNES DEPENDANTES	1		1	2022	6	21/11/2022	21/11/2022	7	1	EC	0	N

05

LES DENM 2022

Dépenses Engagées Non Mandatées

Une DENM, appelée en comptabilité « charge à payer », correspond à des sessions de formation **réalisées en totalité** sur l'année N et dont la facture n'a pas encore été établie à la fin de la journée complémentaire (jour de la clôture de l'exercice comptable).

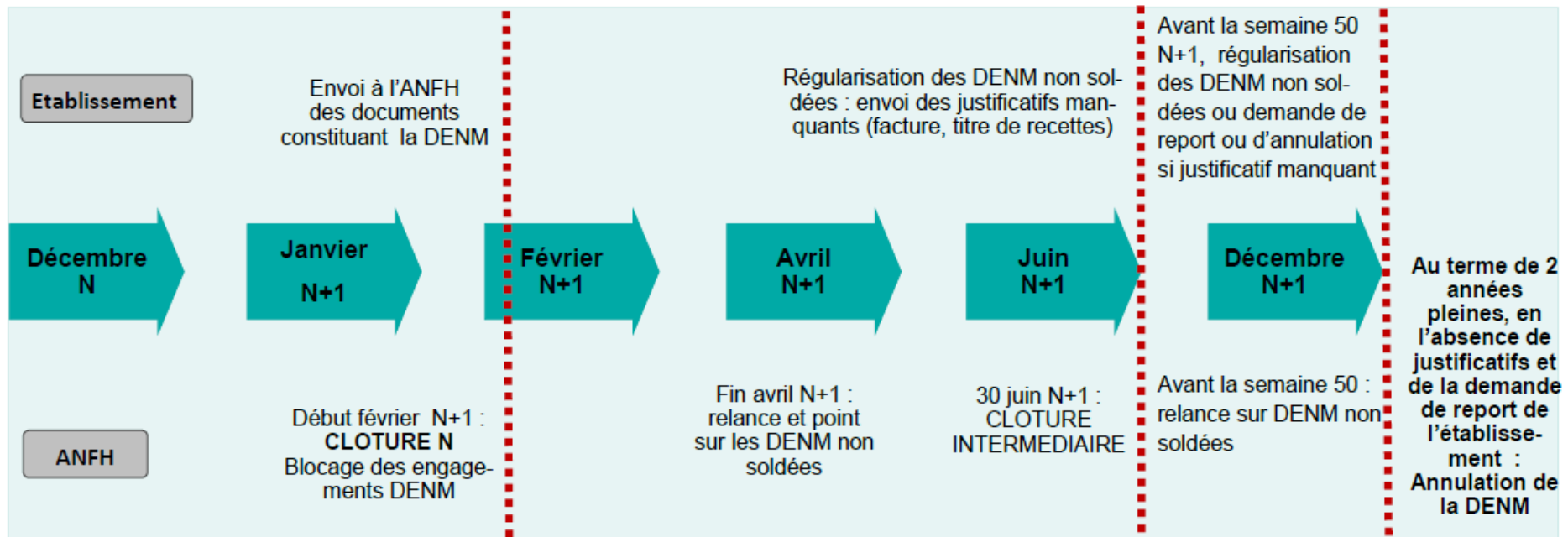
- **Toute formation commençant sur un exercice doit être saisie sur l'exercice**, la facture d'une formation non payée avant la clôture de l'exercice N ne peut l'être sur l'exercice N+1 que : si elle a été engagée sur l'exercice N, si la ligne de l'année N reste en cours « EC » et si une DENM a été constituée.
- **Une formation pluriannuelle peut faire l'objet d'une DENM même si la facture est envoyée en fin de formation.** Les engagements doivent être ajustés au prorata du nombre d'heures de formation réalisées sur chaque exercice concerné. La ligne d'engagement (Enseignement) restera en cours « EC » sur l'année N et sera soldée à réception de la facture en fin de formation (sur l'année N+1).
- **Le réajustement des engagements permet de générer les DENM** qui seront comptabilisées en charge sur l'exercice à clôturer. La délégation réglera les factures relatives aux sessions réalisées sur 2022 à partir de la provision effectuée sur l'exercice à clôturer. Elles ne pèseront donc pas sur les crédits de l'exercice suivant.

Constitution d'une DENM (principalement sur l'enseignement) :

DE* accompagnée obligatoirement de l'attestation de présence correspondante & de la convention de formation

*DE = demande de remboursement

CIRCUIT DENM ETABLISSEMENT /ANFH



Merci de votre attention